

Nos amis devaient ensuite se rendre à Bethléem et de là revenir à Rome pour y passer tout le temps du carême.

Les Jésuites font des efforts immenses pour régénérer et civiliser les contrées sauvages de la Palestine. Le Père Monnot, avec le fruit des quêtes qu'il a faites parmi les catholiques, a construit une belle université dans laquelle il a ouvert des cours de théologie et de droit, de médecine, des arts et métiers. Nos amis ont vu les tableaux où sont inscrits les noms des bienfaiteurs canadiens.

Ils reviendront à Paris, pour de là se mettre en route pour le Canada. — *Courrier du Canada.*

— *Les temps sont durs.* Sous ce titre nous lisons dans le *Journal des Trois-Rivières* :

« Le malaise est profond et général. L'agriculture n'est plus au honneur; l'industrie languit; le commerce est troublé et surpris par les banqueroutes les plus frauduleuses, et les faillites les plus désastreuses.

« Les procès se perdent, les revenus diminuent, les dettes augmentent, les oratoriens sont réduits à la misère, les familles sont dispersées et les maisons ruinées.

« Les incendies, les naufrages, les inondations, les tremblements de terre, les famines, les pestes, les guerres et mille autres calamités imprévues entretiennent le monde dans la stupéfaction et la désolation.

« L'égoïsme et la vanité des siècles ont à contempler dans une stupide impuissance et une dédaigneuse confusion, le monde qui s'agite dans les misères de sa pauvreté et qui demande aux *sages modernes* du travail et du pain : car le travail et le profit s'en vont.

« Par surcroît de malheur, le blasphème, le mensonge, le vol, l'adultère, l'intempérance, un luxe effrené ont envahi la terre — les sages qui conduisent les peuples dans ces voies pleines de scandales, de misères et d'épouvante, portent écrit sur leur étendard : *Progrès et liberté!* Le progrès pour eux consiste à entraver le rayonnement de la vérité chrétienne afin de jeter dans le matérialisme le plus abject et le sensualisme le plus révoltant une humanité sans foi, sans charité, sans espérance. La liberté nouvelle consiste à laisser l'erreur s'annuler comme le poison dans le cœur de l'homme et semer dans la société « ces germes morbides de discordes, de division et de haine qui bouillonnent aujourd'hui comme les laves d'un volcan dont les éruptions périodiques couvrent la société de sang, de ruines et de deuil permanent. »

« Il vous a été dit par Dieu lui-même : « C'est la justice qui élève les peuples; c'est le péché qui les rend malheureux. » Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice et le reste vous sera donné comme par surcroît. »

« Le monde a cru devoir prendre la contre-partie de ces paroles et pendant que l'impiété se dresse haineuse et arrogante au milieu des nations, « la terre est dans la dissolution et l'herbe sèche dans tout le pays à cause de la malice de ses habitants. »

Chemin de fer du Lac Saint-Jean

A l'occasion du vote qui doit être donné par les citoyens de Québec pour venir en aide à la construction de ce chemin de fer, nous lisons dans le *Journal de Québec* :

Les citoyens de Québec, ou du moins ceux d'entre eux qui sont propriétaires, vont être appelés à déclarer, par leurs votes, si l'octroi fait par la corporation de cité de Québec, en faveur du chemin de fer du lac Saint-Jean, doit être ratifié par eux ou non. La votation doit avoir lieu, lundi prochain, et les cinq jours subséquents.

Si la majorité des citoyens se prononce contre la sanction de ce règlement, la charte de la compagnie expire cette année, et

l'octroi des trois quarts de millions fait par le Gouvernement tombe par là même; alors il ne restera plus aucun espoir de pouvoir jamais construire ce chemin qui doit tant contribuer à la prospérité de notre ville.

Au contraire, si ce règlement du Conseil de Ville est sanctionné par la majorité, la première section sera complétée sans délai, et ainsi un quart du chemin se trouvera terminé. Ce premier pas fait, il n'y aura rien à craindre pour le reste, car une fois qu'un chemin de fer est fait en partie on trouve toujours facilement les moyens nécessaires pour le terminer. Ce chemin achevé, il traversera un territoire immense, qui sera mis en communication directe et facile avec notre cité, et l'expérience démontre que les terres situées le long de cette ligne, sont plus fertiles que les plus belles terres d'Ontario. Quant au climat, le rapport du comité de la chambre, en 1828, le déclare *plus tempéré que celui de Montréal.*

Quand la dite première section sera bâtie il en découlera des avantages immenses et directs pour Québec. Par exemple des moulins à scie, bâtis le long de la ligne, pourront fournir assez de bois pour charger quatre bâtiments tous les ans. Cela augmentera la demande d'ouvriers et occasionnera un trafic considérable, dont profitera la population de notre ville.

Le règlement dont on demande aujourd'hui la sanction est rédigé avec beaucoup de soin et de manière à sauvegarder les intérêts de la ville.

Au cas où il deviendrait jamais nécessaire de prélever des taxes pour subvenir au paiement de cet octroi, — ce qui est fort peu probable, — cette taxe s'élèverait au plus à trente centins par cent piastres de loyer, ce qui est une petite somme comparée aux avantages immenses qui en découleront pour Québec.

Aux propriétaires donc nous disons simplement : Allez et votez en faveur du règlement.

Destruction du mouron des oiseaux

Tous les cultivateurs savent d'ordinaire qu'après un automne humide et un hiver un peu dur, les jardins, et les champs se trouvent tellement envahis au printemps par le Mouron des oiseaux (*Alsine media*), qu'on croirait que le terrain a été semé en gazon. Quelque soit les façons qu'on donne alors au sol, au printemps, si l'on n'a pas soin de bien l'enlever avant de les donner, on est toujours sûr de faire un mauvais travail, et bien plus, on peut être certain d'enterrer une semence qui ne sera plus perdue l'année suivante.

Ayant eu plusieurs fois des carreaux, soit de mon potager, soit de ma pépinière, remplis de Mouron, à tel point que je ne pouvais les travailler au printemps; je vais faire connaître un moyen de destruction qui me réussit à merveille depuis que je le mets en pratique, afin de venir en aide à ceux qui ont à se plaindre du mouron. Voici comment j'opère :

En hiver, lorsque la terre est bien gelée, je donne un léger binage sur tous les terrains qui se trouvent envahis par le Mouron, et j'ai soin, en faisant cette opération de bien retourner le sol pour que les petites racelles du Mouron se trouvent bien exposées aux intempéries de la gelée. Quinze jours environ après, si je ne m'aperçois pas que le gazon présente une couleur rougeâtre, je recommence la même opération, en ayant toujours le soin de le changer de place de manière à ne pas le laisser reprendre et d'exposer le plus possible sa masse de graines aux influences de la glace, pour lui faire perdre ses principes germinatifs. Lorsque cette opération a été bien exécutée à deux reprises différentes sur le même terrain, il est bien rare que tout le Mouron ne soit pas complètement détruit.

A. DUMAS,

Rédaction. — Comme l'on ne saurait trop recommander les bons procédés, nous profitons de cette occasion pour rappeler aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes* un autre moyen de détruire le Mouron, et dont le succès est assuré. Ce moyen qui n'est pas nouveau, consiste, après une gelée sèche et lorsque la terre n'est pas couverte de neige, à froter soigneusement la surface du sol avec un balai de boucain. On peut être assuré du succès de l'opération surtout si le temps est clair et si le soleil vient peu de temps après frapper le sol. Par ce procédé, on arrive à débarrasser la terre de tout le Mouron qui la couvre.